

# Dispositif

## De la Lutte contre le Harcèlement et les Discriminations

En réponse à la volonté des victimes d'harcèlement ou de discrimination, l'Université Moulay Ismail dans sa lutte contre les violences à caractère sexuel et les discriminations, a mis un dispositif d'accompagnement permettant de définir les actions à mener face à une situation d'harcèlement sexuel, ou plus largement toute violence à caractère sexuel, et de discrimination.

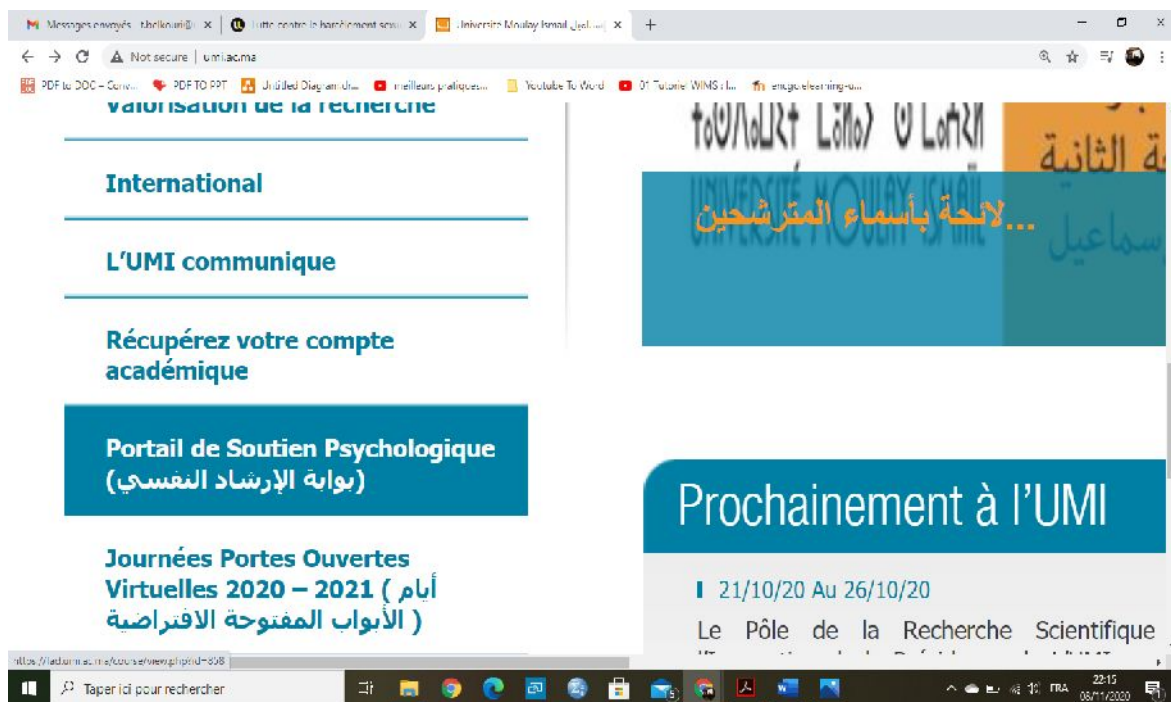
### Comment fonctionne ce dispositif ?

Victime ou témoin d'un harcèlement sexuel ou d'une discrimination :

Que ce soit sur les lieux d'études, de travail, de stage, sur internet ou dans l'espace public, l'UMI protège toutes les personnes qui signalent des faits de harcèlement ou de discrimination, victimes comme témoins.

L'alerte peut être lancée par tout étudiant(e) ou personnel et adressée au :

### - Portail de Soutien Psychologique



Cliquez ici

<https://cas.umi.ac.ma/cas/login?service=https%3A%2F%2Fad.umi.ac.ma%2Flogin%2Findex.php>

## - Clinique juridique

<http://www.fsjes-umi.ac.ma/index.php/recherche/clinique-juridique>

**Tel:0535452092; Fax:0535452096**

**E-mail : [cliniquejuridique@gmail.com](mailto:cliniquejuridique@gmail.com)**